

« Faire un diagnostic participatif des besoins en technologie des associations et groupements de femmes pour une meilleure mise en oeuvre de la composante 4 du PSCE/JF et amorcer les préparatifs du forum national des femmes », c'est ce qui a motivé le Ministère de la Promotion de la femme (MPF) à entreprendre une tournée dans les 13 régions du Burkina. Cette tournée s'étale du 3 au 26 mai prochain et l'étape de la région de l'Est (la huitième) a eu lieu le vendredi 18 mai 2012.

La composante 4 est celle relative à l'autonomisation économique des femmes. Les travaux se sont déroulés en présence de la quasi-totalité des directeurs régionaux et des responsables des services déconcentrés de l'Etat ainsi que ses représentants de structures privées, sous la supervision du gouverneur de la région de l'Est, Bertin Somda. Les groupements et associations des femmes de la région (les premiers concernés) étaient aussi massivement représentés. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour des échanges entre ces acteurs locaux et l'équipe du MPF, conduite par son secrétaire général, Mme Maïmouna Dermé/Traoré.

Le premier point a consisté en une présentation des actions prioritaires de la composante 4 pour l'année 2012. Le deuxième temps fort a été celui des échanges en plénière sur la présentation et bien d'autres aspects y relatifs. Par ailleurs, les participants ont eu droit à une présentation de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Ils ont également échangé avec leurs hôtes sur les dispositions prises pour bien préparer le forum national des femmes qui se tiendra en septembre prochain.

Des communications, il ressort que la composante 4 du PSCE/JF entend doter les femmes de technologie pouvant leur permettre d'accroître leur rendement et de pouvoir transformer leurs produits. Elle comprend deux grands volets : la dotation des femmes en technologie de production et de transformation et le renforcement du « programme national plateforme multifonctionnelle ». D'une manière générale, l'on note que le programme nourrit de grandes ambitions pour cette année 2012.

En effet, il entend créer 10.128 emplois directs et indirects au profit des associations et groupements de femmes (9.860 par le transfert de technologies et 268 par les plateformes multifonctionnelles). Pour le suivi de sa mise en oeuvre, une unité est mise en place, selon les acteurs, par arrêté ministériel. Cette unité est composée de neuf membres et de deux

observateurs. L'on a également noté que toutes les communes seront touchées par le programme mais que les quotas des technologies seront fonction de leur taille et des besoins exprimés. Quant à l'acquisition du matériel, elle passera par des appels d'offres.

Les participants à la rencontre (une centaine environ) ont profité de l'occasion pour évoquer certaines inquiétudes et faire des suggestions pour une bonne exécution du programme. Ils ont cherché par exemple à savoir à quand le début du déroulement de son plan d'actions 2012, vu que nous sommes pratiquement en milieu d'année. Quel est le sort réservé aux groupements mixtes étant donné que ce sont les femmes qui sont concernées ?

Les élus locaux seront-ils mis à contribution dans le suivi du programme ? Des mesures sont-elles prises pour l'écoulement des produits ? Ce sont autant de questions posées auxquelles Mme Dermé et son équipe ont pu apporter des réponses satisfaisantes. Les autorités administratives, par la voix du gouverneur Bertin Somda, ont salué cette volonté du gouvernement d'améliorer les conditions de vie des femmes et réaffirmé leur adhésion au programme.

Par Daniel ZONGO